



Vol de bois en forêt

Par delagui

Bonjour

J'ai donné du bois à faire en forêt à un bûcheron; On a signé un contrat indiquant le prix de vente du stère et mentionnant que le bois devrait être payé avant enlèvement. Le bûcheron n'a jamais tassé le bois donc impossible de le cuber et ainsi connaître la somme à payer. Quelques jours avant la fin de validité du contrat, le bois a été enlevé sans que j'en sois averti; J'ai tenté de la contacter par téléphone mais son numéro n'est plus en service, je lui ai envoyé une LR-AR mais il n'est pas allé la chercher. Il aurait dit à une personne de confiance qu'il ne voulait pas payer et qu'il avait un avocat qui s'occupait de ses affaires, ce qui est exact et ce qui laisse supposer qu'il n'en est pas à son coup d'essai? Je n'ai pas été assez vigilant, j'aurais dû exiger l'acompte qu'il devait me verser à la signature du contrat.

Que puis-je faire maintenant?

Cordialement et bonne soirée

Par ESP

Bonjour

Je pense qu'il vous faudra passer par la case "conciliateur de justice"...

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736[ur]

Par delagui

Bonjour

Le passage par un conciliateur, même s'il n'est plus obligatoire, aurait peut-être pu apporter une solution au problème mais celui de mon secteur ne répond plus que ce soit en le contactant par téléphone ou mail et il n'assure plus ses permanences.

Le bûcheron a bien récupéré sa LR-AR mais n'a pas donné suite. On m'a rapporté que, pour sa défense, il dirait que ce n'est pas lui qui a coupé le bois, il a signé le contrat, nous avons eu des échanges écrits sur l'avancée des travaux et plusieurs témoins l'ont vu au travail avec son fils!

Il a déjà un avocat pour le conseiller ...il peut se le permettre car il bénéficie de l'aide juridictionnelle.

Je crains, qu'en portant plainte, d'aller devant le Tribunal de Proximité et que son avocat trouve un motif pour le disculper et ainsi d'être condamné aux dépens...et c'est moi qui paierais son avocat?

Qu'en pensez-vous? Merci et bonne fin de journée